

**COMPTE RENDU COMMUNICABLE DE LA REUNION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 15 septembre à 17 heures 30, le C.C.A.S. de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Mireille MESTRES

Présents : Yves PORTEIX, Mireille MESTRES, Marie-José MARY, Julien DAMONTE, Anne CAVAILLÉ, Yvette PÉRIOT, André VALADE, Hilali DAROUÉCHI, Nicole LAJOINIE.

Absents : Anne-Marie BRUNIE, Delphine COVILI, Béatrice DELAUNAY Céline FIGUERAS, Karine GLAZIOU, Vincent PHILIPPE, Marie SCHMIDT, Elyane XENE.

Mme Marie-José MARY a été élue secrétaire.

Mme MESTRES énonce l'ordre du jour.

1) Approbation des comptes-rendus du CCAS du 14 avril 2025

Mme MESTRES fait lecture du compte-rendu.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le compte-rendu du CCAS du 14 avril 2025.

2) Compte rendu de l'été

Mme MESTRES informe l'assemblée que lors des fortes chaleurs, la mairie a mis en place un accueil en mairie pour les personnes qui souhaitent profiter de la climatisation ainsi qu'un registre de personnes fragiles. Une seule personne s'est présentée.

Deux emplois civiques pour l'aide à la personne ont été présentes tout l'été en organisant des rencontres intergénérationnelles sous couvert de Julien DAMONTE, conseiller municipal.

L'Assemblée,

- Prend acte des informations

3) Subventions

Mme MESTRES a rencontré des membres du « Maillon solidaire ». Ils demandent une subvention de 500€. Ils justifient cette somme par un budget très important pour leur intervention qui met en valeur la commune.

M. DAMONTE donne un compte rendu sur l'association « entraide et partage » très active (160 bénéficiaires). Ils demandent une subvention de 800€.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention de 500 € à l'association « Maillon solidaire »
- Approuve le versement d'une subvention de 800€ à l'association « Entraide et partage »

4) Services civiques

M. DAMONTE informe que les contrats services civiques se terminent fin novembre 2025. Tous les mardis elles étaient présentes au Club des Aînés afin d'organiser des activités avec les aînés. Ce fût compliqué d'aller à la rencontre des personnes à leur domicile.

L'Assemblée,

- Prend acte des informations

5) Octobre rose

Mme MESTRES informe du soutien de la commune pour la campagne de sensibilisation du cancer du sein. Des décorations sont mises en place dans le village, une exposition de tableaux des artistes de Sorède est visible en mairie, et l'association « Albères Evasion » en partenariat avec la mairie organise une marche solidaire le 18 octobre avec remise de créations roses réalisées par les services civiques. Lors du prochain conseil municipal tous les élus seront vêtus de rose.

L'Assemblée,

- Prend acte des informations

6) Repas des Aînés

Mme MESTRES donne le compte rendu du repas de 2025 qui a été une grande réussite mais avec un tel succès que la salle des fêtes devient trop petite

Les bons cadeaux ont été distribués aux aînés et payés aux commerçants du village.

Il est proposé de reconduire les mêmes actions pour 2026, le lieu reste à définir suivant la participation.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'organisation du repas des aînés pour 2026 comme il a été fait en 2025
- Approuve la distribution de bons cadeaux d'une valeur de 20€ pour une personne et 30€ pour un couple.

7) Questions diverses

-Un dépliant présentant le CCAS a été travaillé par les services civiques et le service administratif de la mairie. Il a été imprimé et est disponible au secrétariat.

-La prochaine séance du CCAS aura lieu le 3 novembre 2025 à 17h30.

La Vice-Présidente

Mireille MESTRES



La séance est levée à 18h45

La Secrétaire

Marie-José MARY

